

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE**  
du Conseil municipal tenue le 5 aout\* 2008 à 19h30  
VILLE DE SAINT-QUENTIN

- PRÉSENT-E-S:** Le Maire Robert Beaulieu; les conseiller-ères Nicole Somers, Jocelyne Bossé, Rita Gagnon et Rodrigue Levesque.
- AUSSI PRÉSENT-E-S:** Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière; Linda Borris, secrétaire réceptionniste ainsi que quatorze personne de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

**PRIX D'EXCELLENCE DE LA FÊTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Mme Suzanne Coulombe présente une brève introduction et explique que les Prix d'Excellence du Nouveau-Brunswick sont attribués aux personnes ayant accompli des réalisations exceptionnelles pour la communauté. Elle informe qu'une nouvelle catégorie a été ajoutée, soit «*Personnalité Culturelle*». Le Maire remet ensuite aux récipiendaires soit, Mme Patricia Beaulieu, Mme Linda Beaulieu, Mme Jacinthe Dubé au nom des Dames Auxiliaires et M. Mathieu Labrie, les certificats afin de souligner leur implication dans les catégories \**Services bénévoles*+, \**Personnalité Culturelle*+, \**Organisme communautaire*+ et \**Sports, loisirs et vie active*+, respectivement, durant l'année 2007.

**REMISE DES PRIX AUX GAGNANT-E-S DU CONCOURS SAINT-QUENTIN EN FLEURS**

Mme Coulombe fait la présentation des gagnant-e-s du Concours Saint-Quentin en fleurs 2008:

| <u>Prix de mérite</u>                        |                       | <u>Prix de participation</u>  |
|--|-----------------------|-------------------------------|
| 1 <sup>ère</sup> position grande propriété : | <b>Yvonne Côté</b>    | 1) <b>Véronique Poirier</b>   |
| 1 <sup>ère</sup> position petite propriété : | <b>Céline Babin</b>   | 2) <b>Cécilia Beaulieu</b>    |
| 2 <sup>e</sup> position grande propriété :   | <b>Eva Lamarche</b>   | 3) <b>Jocelyn Thériault</b>   |
| 2 <sup>e</sup> position petite propriété :   | <b>Janette Dumais</b> | 4) <b>Huguette Bellavance</b> |
| Prix Jardin :                                | <b>Pauline Nadeau</b> |                               |

Les prix sont remis à chacun des gagnant-e-s par le Maire Robert Beaulieu. Des félicitations sont adressées et des photos sont prises en vue d'un article qui sera publié dans les journaux, et ce, afin de souligner la participation de ces citoyens-nes à l'embellissement communautaire de leur localité.

**RÉSOLUTION 2008-88**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-89**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 2 juillet 2008**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-90**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **procès-verbal de la réunion spéciale du 9 juillet 2008**, soit reçu tel que présenté. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-91**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 juillet 2008** soit reçu tel que présenté et, que le **procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 juillet 2008**, soit approuvé avec l'ajout à la recommandation de l'entente de relation de travail entre la Ville et les employés municipaux : «les employés aux travaux publics». VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 2 JUILLET 2008****RÉSOLUTION 2008-92**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que l'offre de la **Société de développement régional** en vue de l'attribution d'une **contribution financière non remboursable de 15 000,00\$ pour le salaire d'une aide-administrative du comité des Fêtes du centenaire**, soit approuvée telle que présentée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-93**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que la **sous-politique no 2008-24N du Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail**, portant sur l'enquête d'accident/incident, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-94**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **avis final de fermeture des services d'eau et égouts** soit adressé aux propriétaires de résidence dont la facture n'aura pas été acquittée en entier au 21 juillet 2008. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 22 JUILLET 2008****RÉSOLUTION 2008-95**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **factures du mois de juin 2008** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

|                         |                   |               |
|-------------------------|-------------------|---------------|
| Compte général          | 99 244,41\$       |               |
| Salaires de juin 2008   | 42 358,42\$       |               |
| Compte eau et égouts    | <u>9 895,94\$</u> |               |
| Total payé en juin 2008 | 151 498,77\$      | VOTE UNANIME. |

**RÉSOLUTION 2008-96**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que l'**entente Ville de Saint-Quentin/Croix-Rouge Canadienne** relativement aux services et ressources pour la prestation des services sociaux d'urgence, du 1<sup>er</sup> août\* 2008 au 31 juillet 2010, soit renouvelée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-97**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **facture finale de FOREAU consultants** concernant l'**étude sur le Virage Vert** de la Ville de Saint-Quentin, au **cout\* de 30 496,44\$**, soit acquittée. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-98**

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que **l'article 6.4 de l'entente de relations de travail entre la Ville de Saint-Quentin et les employés municipaux** datée du 20 décembre 2005, soit modifiée de sorte à ce que toutes les heures de travail autorisées et effectuées en dehors des heures de travail régulières (heures supplémentaires) par les employés aux travaux publics soient rémunérées à temps et demi, et ce, peu importe l'urgence du travail. VOTE UNANIME.

**RÉSOLUTION 2008-99**

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **soumission la plus basse soit, la Coopérative de Saint-Quentin**, au cout\* de 9 601,61\$, en vue de **l'achat d'une clôture au site d'épuration des eaux usées**, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES NON TERMINÉES**

Mme Suzanne Coulombe procède à la troisième lecture par titre de l'arrêté municipal no 29-2008-01 sur la protection contre l'incendie.

**RÉSOLUTION 2008-100**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'arrêté municipal no 29-2008-01 sur la protection contre l'incendie**, soit adopté en troisième lecture. VOTE UNANIME.

**AFFAIRES NOUVELLES****RÉSOLUTION 2008-101**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la Ville de Saint-Quentin demande à la **Commission des emprunts de capitaux par les municipalités** l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivantes :

| <b>But</b>   | <b>Somme</b> | <b>Durée</b> |
|--|--------------|--------------|
| <u>Fonds des services publics - eau et égouts</u><br>Remplacement des conduits d'aqueduc et d'égouts sur une section de la rue Canada, de la rue St-Jean à la rue Grand-Pré (phase 3). | 250 000,00\$ | 10 ans       |

VOTE UNANIME.

**AJOURNEMENT**

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h28.

---

Suzanne Coulombe, Greffière

---

Robert Beaulieu, Maire

\*La Ville de Saint-Quentin applique la nouvelle orthographe de l'Académie française ([www.orthographe-recommandee.info](http://www.orthographe-recommandee.info)).